



Commune de FORT-LOUIS

République Française
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL des délibérations du Conseil Municipal

Le dix-huit février deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JANUS Gérard, Maire, pour une séance ordinaire à la suite de la convocation adressée par le Maire le 11/02/2019

Présents : JANUS Gérard, MARFING Jean-Louis, GROFF Jérôme, BARTH Hans, DEHILLOTTE Antoine, HUNTZINGER Régis, LE MEVEL Clément, HUBER Christelle
Procuration de COUSANIDER Daniel à HUNTZINGER Régis
Procuration de HENTSCH Eric à JANUS Gérard
Procuration de DEVAURE Pascal à JANUS Gérard.

DCM 06 /2019	Récupération des frais de fonctionnement
--------------	--

Le Conseil Municipal après avoir entendu les explications du Maire et après en avoir délibéré décide à l'unanimité de demander à la commune de Neuhaeusel le remboursement de 50 % des frais de fonctionnement (location nacelle, location copieur école maternelle, etc...)

Un décompte détaillé sera effectué annuellement.

Pour copie conforme au registre signé par tous les conseillers présents
Certifiée exécutoire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 19 février 2019.

Le Maire,
Gérard JANUS





Commune de FORT-LOUIS

République Française
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL des délibérations du Conseil Municipal

Le dix-huit février deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JANUS Gérard, Maire, pour une séance ordinaire à la suite de la convocation adressée par le Maire le 11/02/2019

Présents : JANUS Gérard, MARFING Jean-Louis, GROFF Jérôme, BARTH Hans, DEHILLOTTE Antoine, HUNTZINGER Régis, LE MEVEL Clément, HUBER Christelle
Procuration de COUSANIDER Daniel à HUNTZINGER Régis
Procuration de HENTSCH Eric à JANUS Gérard
Procuration de DEVAURE Pascal à JANUS Gérard.

DCM 05 /2019	Subvention GAS 2019
--------------	---------------------

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- Le versement d'une subvention de 1075.00 € au groupement d'action sociale de Barr..

Pour copie conforme au registre signé par tous les conseillers présents
Certifie exécutoire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 19 février 2019.

Le Maire,
Gérard JANUS





Commune de FORT-LOUIS

République Française
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL des délibérations du Conseil Municipal

Le dix-huit février deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JANUS Gérard, Maire, pour une séance ordinaire à la suite de la convocation adressée par le Maire le 11/02/2019

Présents : JANUS Gérard, MARFING Jean-Louis, GROFF Jérôme, BARTH Hans, DEHILLOTTE Antoine, HUNTZINGER Régis, LE MEVEL Clément, HUBER Christelle
Procuration de COUSANOÏER Daniel à HUNTZINGER Régis
Procuration de HENTSCH Eric à JANUS Gérard
Procuration de DEVAURE Pascal à JANUS Gérard.

DCM 04 /2019

Subvention exceptionnelle

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- Le versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant 4 000.00 € à l'association foncière de Fort-Louis.

Pour copie conforme au registre signé par tous les conseillers présents
Certifiée exécutoire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 19 février 2019.

Le Maire,
Gérard JANUS





Commune de FORT-LOUIS

République Française
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL des délibérations du Conseil Municipal

Le dix-huit février deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JANUS Gérard, Maire, pour une séance ordinaire à la suite de la convocation adressée par le Maire le 11/02/2019

Présents : JANUS Gérard, MARFING Jean-Louis, GROFF Jérôme, BARTH Hans, DEHILLOTTE Antoine, HUNTZINGER Régis, LE MEVEL Clément, HUBER Christelle
Procuration de COUSANBÉRIER Daniel à HUNTZINGER Régis
Procuration de HENTSCH Eric à JANUS Gérard
Procuration de DEVAURE Pascal à JANUS Gérard.

DCM 03 /2019

LOCATION BAIL COMMERCIAL DEROGATOIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, de louer un restaurant 68.5m² avec cuisine 32.80m² et terrasse 62.3m² ainsi que d'une annexe attenante de 81.4m² au 12 rue Saint-Louis à Fort-Louis à :

M. et Mme BIENVENOT Fabrice
6A rue des Prés
67850 OFFENDORF

aux conditions suivantes :

- Loyer mensuel 2019 (indice de références 4^{ème} trimestre 2018) : 1000€/TTC/mois.
- Dépôt de garantie : 2000€
- les charges seront récupérées auprès du preneur à raison de :
 - eau selon consommation réelle
 - entretien chauffage forfait 20€/par mois
 - consommation chauffage et eau chaude (électricité à hauteur de ¼ de la facture d'électricité de l'espace Relais du Fort)
 - entretien extérieur (balayeuse et souffleur 1x par semaine) 20€/mois
- Les charges relatives à l'assainissement seront supportées par 60% par le bailleur et 40% par le preneur jusqu'au jour où le raccordement au tout à l'égout sera réalisé ;
- En cas de location de ou des salles de l'espace Relais du Fort, les toilettes seront nettoyées par le locataire de ou des salles ;
- l'entretien du séparateur de graisses est à la charge du preneur (il convient de vidanger le séparateur, de le nettoyer et de le remplir d'eau claire au moins une fois par mois et, de préférence, tous les quinze jours .;
- l'entretien annuel de la hotte et du conduit d'extraction est à la charge du preneur (un justificatif sera à remettre au bailleur) ;
- le bail est conclu pour 3 ans et débutera le 1^{er} mai 2019 ;
- une personne devra se porter caution pour le preneur ;
- Un état des lieux sera effectué à l'entrée des lieux

Le Conseil Municipal CHARGE le Maire de procéder à la signature du bail avec les locataires.

Pour copie conforme au registre signé par tous les conseillers présents
Certifie exécutoire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 19 février 2019.

Le Maire,
Gérard JANUS





Commune de FORT-LOUIS

République Française
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL des délibérations du Conseil Municipal

Le dix-huit février deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JANUS Gérard, Maire, pour une séance ordinaire à la suite de la convocation adressée par le Maire le 11/02/2019

Présents : JANUS Gérard, MARFING Jean-Louis, GROFF Jérôme, BARTH Hans, DEHILLOTTE Antoine, HUNTZINGER Régis, LE MEVEL Clément, HUBER Christelle
Procuration de COUSAN D'IER Daniel à HUNTZINGER Régis
Procuration de HENTSCH Eric à JANUS Gérard
Procuration de DEVAURE Pascal à JANUS Gérard.

DCM 02 /2019	Création d'un poste contractuel
--------------	---------------------------------

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- la création d'un emploi permanent de d'agent polyvalent contractuel à temps non complet, à raison de 10h/mois à compter du 1^{er} mars 2019, pour les fonctions d'agent polyvalent.

La rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 352

Le Conseil Municipal CHARGE le Maire de signer tous les documents s'y rapportant.

Pour copie conforme au registre signé par tous les conseillers présents

Certifie exécutoire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 19 février 2019.

Le Maire,
Gérard JANUS

